



News Release

Communiqué

N° 27

Le 3 février 1993

M. WILSON ANNONCE L'OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LA ONZIÈME ATTRIBUTION ANNUELLE DES PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, l'honorable Michael Wilson, a annoncé aujourd'hui l'ouverture des candidatures pour les Prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1993.

«Les chiffres de 1992 montrent que c'est le secteur des exportations, plus que tout autre, qui nous sort de la récession, a dit M. Wilson. Par les Prix d'excellence à l'exportation canadienne, nous voulons encourager un plus grand nombre de compagnies canadiennes à prouver qu'elles peuvent affronter la concurrence internationale. Les prix devraient être chaudement disputés cette année, étant donné la forte performance des exportateurs canadiens au seuil de 1993.»

D'après les chiffres préliminaires, les exportations canadiennes, calculées sur la base de la balance des paiements, ont atteint un total de 142,6 milliards de dollars pour les 11 premiers mois de 1992, soit une augmentation de 9,8 p. 100 par rapport à la période correspondante de l'année antérieure. L'excédent commercial cumulé sur 11 mois du Canada est passé à 8,2 milliards de dollars, soit 65,7 p. 100 de plus que le niveau enregistré de janvier à novembre 1991.

«Les exportations de marchandises ont atteint au cours des 11 premiers mois de 1992 des chiffres supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de 1991, a fait remarquer M. Wilson. Le regain des exportations, qui s'est opéré en 1992, continue à contribuer à la forte croissance de l'économie canadienne et révèle la compétitivité des secteurs canadiens d'exportation.»

Pour être admissibles au Prix d'excellence à l'exportation canadienne, les entreprises ou les filiales doivent être domiciliées au Canada et exporter depuis au moins trois ans. Les gagnants sont choisis par un jury composé de gens d'affaires et d'exportateurs éminents de toutes les régions du Canada. Au

total, 138 compagnies ont déjà obtenu le prix (2 000 ont posé leur candidature) depuis le lancement du programme, il y a 11 ans.

Les candidatures pour 1993 seront acceptées jusqu'au 15 mai. Les prix seront remis en octobre au cours d'une cérémonie marquant également le cinquantième anniversaire de l'Association des exportateurs canadiens. Pour obtenir un formulaire d'inscription ou de plus amples renseignements, les entreprises peuvent utiliser la ligne sans frais InfoExport d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, au 1-800-267-8376 (à Ottawa, 993-6435).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Document d'information

LES PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE

Les Prix d'excellence à l'exportation canadienne sont décernés annuellement par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, aux entreprises canadiennes qui se sont distinguées par leurs exportations.

La cérémonie de la remise des Prix a lieu chaque année en octobre, à l'occasion du Mois canadien du commerce extérieur, durant lequel diverses manifestations et activités mettent en valeur la contribution du commerce extérieur à la prospérité du Canada.

Un jury formé de gens d'affaires et d'exportateurs de toutes les régions du Canada choisit les lauréats d'après les critères suivants :

- introduction avec succès de nouveaux produits ou services sur les marchés mondiaux;
- accroissement significatif des exportations;
- maintien de marchés face à une forte concurrence;
- fort contenu canadien;
- ratio exportations/ventes totales élevé.

Les entreprises couronnées peuvent afficher le logo du Prix dans leurs promotions durant trois ans et sont mises en vedette dans une campagne de publicité nationale qui vante leurs réalisations et encourage les autres entreprises à les imiter. Elles obtiennent également une plaque et une citation du Ministre, signalant leur performance à l'exportation.

Les lauréats des années antérieures estiment que le Prix d'excellence à l'exportation canadienne est un outil de commercialisation efficace, qui les fait mieux connaître au pays tout en leur attirant de nouveaux clients à l'étranger. Ils soulignent par ailleurs que leurs employés y trouvent une source de fierté et de valorisation.

Les entreprises suivantes ont obtenu le Prix d'excellence à l'exportation canadienne en 1992 :

Aqua Health Ltd., Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard); DU PONT CANADA INC., Mississauga (Ontario); EICON Technology, Montréal (Québec); Hartford Fibres Limited, Kingston (Ontario); IBM Canada Ltée - Fabrication et développement, Markham (Ontario); LAB Chrysotile Inc., Thetford Mines (Québec); LES BREUVAGES NORA INC., Mirabel (Québec); Nortech Surveys (Canada) Inc., Calgary

(Alberta); Riese-Vertmont Canadian Lake Wild Rice, La Ronge (Saskatchewan); RIVIERA CONCEPTS INC., Don Mills (Ontario); Standard Aero Limited, Winnipeg (Manitoba); VAS-CATH INC., Mississauga (Ontario); Weatherhaven Resources Ltd., Burnaby (Colombie-Britannique); et Whitewater West Industries Ltd., Richmond (Colombie-Britannique).